



VOTRE SERVICE PUBLIC ÉLECTRIQUE DE PROXIMITÉ



DEPUIS 1920, LA CESML VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

Née en 1920 à l'initiative d'agriculteurs et de communes du Nord de Montpellier, la CESML est une société d'intérêt collectif agricole d'électricité exploitée sous forme de Société Anonyme. Une forme juridique singulière ! Elle a pour mission l'exercice du service public de l'électricité sur un territoire concédé par 50 collectivités locales. Par son statut de coopérative, elle ne distribue aucun dividende, les excédents d'exploitation étant réinvestis dans l'entreprise pour l'amélioration et le développement des réseaux électriques, la qualité de distribution, la production hydroélectrique de Moulin de Bertrand, le développement des services, les bâtiments et ses salariés.

UNE ENTREPRISE LOCALE DE SERVICE PUBLIC



DEPUIS 1920,

PRODUCTEUR - DISTRIBUTEUR - FOURNISSEUR D'ÉLECTRICITÉ



50 COMMUNES

Gestionnaire de Réseaux de Distribution électrique (GRD), la CESML participe à l'aménagement de son territoire de desserte et au tissu économique local. Elle entretient et rénove également 13 200 points lumineux d'éclairage public.



40 500 CLIENTS

Fournisseur d'électricité, la CESML propose les contrats aux tarifs réglementés de vente de l'électricité (TRV). Ces tarifs, définis par la Commission de Régulation de l'Énergie et les Pouvoirs Publics, sont appliqués par les opérateurs historiques de façon identique sur tout le territoire français.



1 400

PRODUCTEURS

SUR LE TERRITOIRE CESML



4 961 mwh

PRODUITS EN 2019

PAR L'USINE DU BARRAGE HYDRAULIQUE DE MOULIN DE BERTRAND SUR L'HÉRAULT

En 2019, la part des énergies renouvelables produite localement et acheminée sur les réseaux CESML provient de la production hydraulique de notre barrage (1,3%) et de la production photovoltaïque sur le territoire CESML (11,6%). La CESML s'inscrit dans la transition énergétique et accompagne ses clients et les collectivités locales dans cette nouvelle dynamique.

1 857 km DE RÉSEAUX

61% souterrain HTA | 953 postes HTA/BT
76% souterrain BT | 4 postes sources



La CESML investit chaque année dans l'enfouissement des réseaux électriques avec pour objectif, à l'horizon 2030, un taux de 73 % de réseaux souterrains HTA. Sur les réseaux exploités par la CESML, près de 400 000 MWh ont été acheminés au cours de l'année 2019.

LE MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

IMPACTS

La transcription de la directive européenne «Marché intérieur de l'électricité» a pour conséquence la fin du tarif réglementé pour une partie des clients professionnels.

Les clients devenus non éligibles au tarif réglementé doivent désormais souscrire un contrat auprès d'un fournisseur de marché alternatif, 11 fournisseurs déclarés sur le territoire de la CESML (au 31/07/2020). En sa qualité de GRD, la CESML a l'obligation de donner un accès libre et non discriminatoire aux réseaux qu'elle exploite à tout fournisseur autorisé et à tout client.

La CESML conserve son activité de fournisseur historique pour les seuls clients résidentiels, micro entreprises et petites collectivités dont l'effectif est inférieur à 10 salariés et le chiffre d'affaires à 2M€. Ne pouvant desservir que son territoire historique aux TRV, la CESML a créé dès 2006, sa filiale de commercialisation de l'électricité : LUCIA. En 2019, le groupe a fourni et distribué près d'un milliard de kWh.



GRABELS
665 anc. ch. de Montpellier
04 67 10 40 70

PAULHAN
8 rue de la Clairette
04 67 25 35 00

ST-GÉLY-DU-FESC
158 allée des Ecurieils
04 67 66 67 66

ST-MARTIN-DE-LONDRES
Route du littoral
04 67 66 67 30